

Exercice de philologie appliquée aux nouveaux médias :

L'affaire Luc Trullemans

Je suis de la vieille école. Les études que j'ai poursuivies à l'Université de Liège, de 1991 à 1995, n'avaient à l'époque pas encore été rebaptisées « Langues modernes ». Je suis donc diplômé d'une discipline qui s'appelait la philologie, romane en l'occurrence, et dont la démarche reposait sur une attention, un respect, quasi un amour (si la passion n'avait été pondérée par la raison) voués aux textes ; à leur substance même – les mots, les phrases, le sens – comme à leur filiation réciproque, à leur généalogie, à leur trajectoire, à leur fortune, à leur vie souterraine, à leur improbable résurrection. C'est dire à quel point l'approche moderne m'est inconnue, même si elle doit mieux correspondre à « l'esprit du temps » ; un temps dont j'ai tellement de mal à cerner la brouillonne complexité.

L'affaire Luc Trullemans se situe à la pointe de notre modernité, aussi bien en ce qui concerne la démarche de l'intéressé que la réaction qu'elle suscite auprès de ses employeurs, de son « public », de ses (ex) confrères, des politiques qui s'en emparent avec gourmandise. Elle est ultramoderne parce qu'elle mobilise à elle seule tous les poncifs à propos de problèmes devenus complètement insolubles, autrement parfois qu'à coups de décisions juridiques : parmi ceux-ci, il y a la « liberté d'expression », le « racisme », la distinction entre « musulmans », « racaille » et « immigrés légitimes » (parce que diplômés, areligieux ou modérés, bien intégrés, travailleurs honnêtes), le respect du « cordon sanitaire contre l'extrême droite » dans les nouveaux médias, cent autres... Elle est ultramoderne parce qu'elle est d'essence démocratique, j'entends : *tous ses aspects* sont d'essence démocratique, dans la mesure où elle n'est qu'une bulle inflationnelle de débats, où circule une doxa au sujet de laquelle tout le monde s'accorde et se déchire *en même temps*. Tel est bien le mouvement qui anime la dynamique intellectuelle de notre époque : face caméra, quelques acteurs autorisés à penser et à intervenir (parce que relevant d'un parti, d'une institution ou d'une gazette) font mine de se renvoyer à la figure de grandes vérités, avec des faciès indignés ou contrits, tandis qu'en dessous de l'écran défile la parole sans importance ni relief de l'audimat, la synthèse texto, émanant de la base, des constats et injonctions paradoxaux énoncés juste au-dessus :

« monsieurtrullemansatorjtjelesoutiensà1000% touslesmusulmansnesontpasdesarabes nidesintégristesmaislesprofiteursdehorsonenamarrebravoLuconveutterevoirviteilne méritequecequ'ilachérché lâchetuestrès courageux... »

Moi, donc, je suis de la vieille école. Je n'envoie pas de texto, je ne *twitte* pas, je ne *buzze* pas et je ne *like* rien. Je me contente de lire. D'essayer de comprendre au moyen des principes qui m'ont été inculqués jadis et dont, sur le moment, mon jeune cerveau ne percevait pas qu'ils étaient en train de le modeler. Les *stemma* de Lachmann, par exemple, et la méthodologie poussiéreuse, âpre et fort peu guillerette, des variantes dans les « leçons » de telle chanson de geste ou telle cantilène, dont nous explorions les arcanes péniblement, au fil de labyrinthiques

arborescences, afin d'arriver à LA version originelle, principielle du texte. Eh bien, qui aurait pu me dire que je réactiverais quelque vingt ans plus tard ces prérequis, pour les appliquer à l'intervention intempestive d'un météorologue sur la blogosphère et à ses remous subséquents ?

C'est que dans l'affaire Luc Trullemans, il y a un problème qui ne semble intéresser personne et qui pourtant risque d'avoir de considérables incidences si le cas finit devant un tribunal, comme cela se dessine d'ailleurs. Ce problème, l'accusation ne s'en préoccupe plus, car il est pour sa part définitivement acquis que Luc Trullemans a tenu des propos infâmes ; le point crucial est de déterminer dans quelle mesure ils sont répréhensibles. Ce problème, ni l'intéressé ni son défenseur ne s'empressent non plus de le mettre en avant, tant il constitue un excellent atout, à sortir de la manche d'un plaideur habile dans les dernières minutes, pour une victoire à l'arraché. Ce problème, c'est le texte que Luc Trullemans a transmis. Et pas tant ce qui y est dit, mais d'où il vient.

Il est plus aisé de faire disparaître une ville entière ou une montagne de *Google Maps* que pour un internaute d'effacer une trace de son passage sur le web. Le « message de Luc Trullemans », inspiré par une désagréable mésaventure avec un / des chauffard(s) d'origine étrangère en périphérie bruxelloise, n'est paraît-il pas resté plus de 15 minutes sur Facebook. Il a cependant été copié par des internautes vigilants (en outre pourvus d'excellents réflexes), tout comme les grotesques montages *photoshop* dont il était assorti – un chameau maquillé en combi de police molenbeekoise, une couverture de Tintin trafiquée, des femmes voilées mises en vis-à-vis de beurettes affriolantes. On pouvait le trouver sur le site du journal *La Libre*, à dater du 27 avril¹, soit au lendemain de l'annonce selon laquelle le météorologue s'était violemment « lâché » en ligne.



Luc Trullemans se lâche sur les musulmans sur son compte Facebook !

"Je ne serai pas délicat dans mes mots.

Je vais probablement passer pour un raciste, JE M'EN FOUS !

Il est temps que quelqu'un dise tout haut ce que beaucoup de monde pense tout bas et ce message s'adresse à vous... amis MUSULMANS.

Je suis chrétien non pratiquant et je ne fais pas chier le peuple avec ça.

Ce n'est pas parce que je crois en Dieu que je dois mettre de côté les valeurs qu'on m'a apprises.

Vous quittez vos pays respectifs parce que la dictature, la guerre, la violence, la haine et la mort .

Vous venez vous établir ici chez nous, pour pouvoir fuir tout ça et vivre heureux, en santé et à l'abri de tout ce que vous avez quitté.

Et vous comptez importer toute vos idées chez nous où nous vous donnons tout ce dont vous avez besoin pour vous aider à vous intégrer ici!

On vous y donne un toit, de la nourriture, de l'argent.

On vous inscrit à l'école pour apprendre la langue, on vous aide à acquérir de meilleures connaissances de notre pays, vos études sont payées, afin de faciliter votre intégration sur le marché du travail.

Mais à vous entendre, ce n'est pas encore ASSEZ !

Moi, c'est à vous que je dis : C'EST ASSEZ !!!

Assez de vouloir changer nos traditions et nos coutumes, assez de brimer nos droits et libertés parce que c'est contraire à votre religion, assez de nous traiter de racistes parce qu'on n'aime pas votre façon de faire.

Pourquoi venez-vous dans notre pays si ce n'est que pour tenter de le changer à l'image du pays que vous avez fui ?

C'est nous qui vous offrons l'hospitalité, alors à vous de vous conformer à nos traditions et nos coutumes.

Lorsqu'un étranger s'établit dans vos pays, il doit respecter vos traditions, vos coutumes et celui qui ne les respecte pas peut être passible de mort dans certains de vos pays !!!

Et nous, européens, devrions vous laisser tout changer sans rien dire ???

Retournez dans vos pays, si nos traditions et nos coutumes vous déplaisent tant que ça !

Vous nous faites chier à vouloir tout changer alors que vous n'étiez pas capable de le faire chez vous !

Qui sont les vrais racistes d'après-vous ?

Un raciste est une personne qui n'aime pas les gens d'une autre nationalité. N'inversez pas les rôles ?

Intégrez-vous ou dégagez !

DES MILLIONS D'HOMMES SONT MORTS EN EUROPE POUR ACQUÉRIR
LA LIBERTÉ ET CELLE-CI S'APPELLE LA DÉMOCRATIE :-)"

¹ <http://www.lalibre.be/culture/mediastele/article/812389/le-message-qui-aurait-ecarte-luc-trullemans-de-l-antenne-de-rtl.html>

Le jour même où éclate le scandale, parmi les quelques commentaires d'internautes suivant la nouvelle, j'en trouve un signalant que le texte imputé à Luc Trullemans n'est pas de sa plume... mais il faudra attendre plusieurs jours avant que cette précision soit discrètement fournie, et encore pas dans tous les médias.

Mon réflexe de philologue m'amène à faire une brève recherche et je constate que, en effet, ces lignes, parfois un brin modifiées, adaptées ou tronquées, mais en substance reproduites, circulent depuis des mois sur des blogs, des sites individuels ou collectifs, etc. J'y pense, un peu, et puis j'oublie.

C'est en assistant à l'émission dominicale *Mise au point* sur la RTBF le 5 mai dernier que la nécessité s'est fait jour à mes yeux de revenir sur ce point, définitivement absent des échanges parfois enflammés, souvent surjoués, entre des invités tout investis du rôle à incarner – avocats du diable ou parangons d'éthique – comme il s'en trouve par kilopixels en ces circonstances d'honorable taux d'écoute.

Me voici devant mon ordinateur. Il faut commencer par quelque part et bien entendu, pour mener ce genre d'investigation en chambre, le recours à l'outil par excellence, Google, s'avère inévitable. La démarche n'a rien de scientifique, j'en suis le premier convaincu et désolé, mais elle m'est imposée par le contexte même d'émergence et de diffusion de l'objet étudié.

Mon but est triple : dater le texte selon sa (ou à défaut ses) première(s) occurrence(s), par là déterminer sa provenance et enfin le tracer dans sa diffusion. Le programme est ambitieux, et ne sera pas réalisé avec l'exhaustivité nécessaire, d'autant que je dois croire sur parole Google, qui présélectionne et classe les informations à mon usage. Dès lors, je me mets à taper de longs segments de phrases, picorés aléatoirement dans cette prose maladroite et grossière, un peu comme je le ferais pour vérifier si un étudiant n'a pas plagié dans un travail écrit. Malgré les aspects contestables du processus, voici les quelques constats auxquels je suis arrivé.

1. Si l'on cherche à remonter le courant afin de déterminer d'où vient ce texte et quand il a été rédigé, l'on arrive à deux publications concomitantes en décembre... 2011 ! Il y a donc plus d'un an et demi que cette prose a surgi, sans susciter aucune sorte de polémique locale ou nationale. Elle provient apparemment d'un « lâchage » sur Facebook, mais le mystère reste entier quant à son auteur, et ici l'alternative avec le féminin « auteure » prend tout son sel, puisque la première version du message provient du Québec. On constate que le 7 décembre 2011, le texte est reproduit d'une part sur le forum du site www.mamanpourelavie.com, résultat d'un copier-coller par une participante². Les adjectifs qualificatifs concernant l'auteur sont masculins (« délicat », « québécois ») mais la première expression « Bon...la vlà ma montée de lait » signifierait plutôt un énonciateur féminin... Bizarre, à moins

² <http://www.mamanpourelavie.com/forum/sujet/vous-en-pensez-quoi-9>

d'un québécisme : après vérification dans quelques dictionnaires, c'est bien de cela qu'il s'agit, la « montée de lait » désignant au Canada français une amère irruption de colère³. On notera aussi que cette version est émaillée d'autres expressions du même registre (« calice(r) », « osti ») et que le message concerne la polémique autour des sapins sur la page Facebook « Au Québec on dit Joyeux Noël »⁴.

Bon...la vlà ma montée de lait ET ATTENTION AUX OREILLES CHASTES ET PURES je ne serai pas délicat dans mes mots...on va parler comme un vrai QUÉBÉCOIS...je vais probablement passer pour un raciste...mais savez-vous quoi ?.....JE M'EN CALICE ! Il est temps que quelqu'un dise tout haut ce que tout le monde pense tout bas et ce message s'adresse à vous.....JUIFS, MUSULMANS ET TOUTES LES AUTRES RELIGIONS qui brimer la religion catholique, ceux qui ont foi en cette religion et nos traditions québécoises. Je suis athé et je ne fais pas chier le peuple avec ça.....ce n'est pas parce que je ne crois pas en Dieu que je dois mettre de côté les traditions et les valeurs qu'on m'a apprises. La fête de Noël n'est pas une RELIGION....mais un ÉVÉNEMENT HEUREUX Vous quittez vos pays parce que la guerre, la haine, la mort y règnent. Vous venez vous établir ici dans NOTRE PAYS, pour pouvoir fuir tout ça et vivre heureux, en santé et à l'abri de tout ça. On vous donne tout ce dont vous avez besoin pour vous aider à vous intégrer ici même dans NOTRE PAYS. On vous donne un toit, de la nourriture, de l'argent, on vous inscrit à l'école pour apprendre la langue, on vous aide à acquérir de meilleures connaissances de NOTRE PAYS, vos études sont payées, afin de faciliter votre intégration sur le marché du travail. Mais à vous entendre....ce n'est pas encore ASSEZ ! Moi c'est à vous que je dis C'EST ASSEZ.....assez de vouloir changer nos traditions et nos coutumes, assez de brimer nos droits et libertés parce que c'est contraire à votre religion, assez de nous traiter de racistes parce qu'on aime pas votre façon de faire. Pourquoi venez-vous dans notre pays si c'est pour tenter de le changer à l'image du pays que vous avez fui ? C'est nous qui vous offrons l'hospitalité, alors à vous de vous conformer à nos traditions et nos coutumes. Lorsqu'un étranger s'établit dans votre pays, il doit se convertir à vos traditions, à vos coutumes et celui qui ne les respecte pas...peut être passible de mort...dans certains pays. Et nous QUÉBÉCOIS devrions vous laissez tout changer sans rien dire ?.....ASSEZ C'EST ASSEZ ! Retournez dans votre pays si nos traditions et nos coutumes vous déplaisent tant que ça.....vous me faites chier à vouloir tout changer.....ça suffit osti.....RESPECTEZ NOS VALEURS ! Vos femmes peuvent aller vôtter en portant le voile, vous porter vos armes sur vous, on vous a donné des espaces pour prier.....MAINTENANT CALICEZ NOUS LA PAIX AVEC NOËL.... Si on veut mettre un sapin de Noël on va en mettre un, si on veut décorer la ville entière pour Noël, on va le faire. Si on a envie de crier NOËL partout on va le crier, si nos enfants on envie de parler de Noël à l'école, ils vont le faire..... RESPECTEZ NOUS SI VOUS VOULEZ QU'ON CONTINU À VOUS RESPECTER.... Qui sont les plus racistes d'après-vous ?.....VOUS....musulmans, juifs et les autres.....car vous voulez changer notre image !.....Un raciste est une personne qui n'aime pas les gens d'une autre nationalité.....n'est-ce pas une forme de racisme ce que vous faites ? Réfléchissez dont avant de vouloir brimer MON PAYS, MES VALEURS ET MES TRADITIONS! J'ai encore jamais vu un asiatique chialer contre les arbres de Noël... un crucifit sur un mur ou les vitrines de Gym. Faites dont comme eux..... MERCI BONSOIR!!! c'est un copier coller mais j'approuve.....

³ <http://olivier-pierson.com/2012/02/05/toi-parler-quebecois/>

⁴ <https://www.facebook.com/pages/Au-Qu%C3%A9bec-on-dit-joyeux-No%C3%ABl/135093629933748>

Le même jour, sur le Forum « Blabla 15-18 ans sur JeuxVideo.com »⁵, le message est relayé sous le titre « OMG⁶ ce que cette fille écrit sur FB », et on y trouve les graphies « délicate », « une vraie québécoise ». Un indice laissant à penser que cette version est la toute première réside dans la correction abusive du mot « athée » en « athé », dans la version reproduite ci-dessus, perçu sans doute comme féminin par le retranscripteur masculin...

2. Le texte a tôt fait de passer l'Atlantique et figure, en tout ou en partie, sur des sites français de France véhiculant un message peu ou prou identitaire⁷, censés exprimer des « coups de gueule » et à orientation clairement antimusulmane, islamophobe, voire anti-arabe.
3. Si le sexe de l'auteur supposé varie, son profil oscille également quant à son origine et sa catégorie socioprofessionnelle : il est d'abord prêté à un Canadien, puis (prémonition ?) à un Belge ! Le 1^{er} septembre 2012 et le 20 octobre 2012, respectivement sur les sites « Tiresias ou Comment retrouver la vue »⁸ et « J'apprivoise bien ma solitude ! »⁹, il est attribué à « une enseignante belge qui n'a pas envie de se faire massacrer ». Ailleurs la mention se résume à « une enseignante »¹⁰, ou à l'anonymat complet (« une femme », « quelqu'un »).
4. Le texte est également souvent copié dans des forums, en guise de commentaire à une autre opinion libre, à une vidéo ou à une nouvelle de l'actualité. Il est utilisé le 16 novembre 2012 sur le site du « mouvement militant nationaliste » belge Nation, en commentaire à l'article « Sanctionnée parce qu'elle a critiqué Sharia4Belgium !!! »¹¹. Le 4 février 2013, il figure sous la vidéo « Pourquoi les islamistes haïssent les juifs » sur le site Juif.org¹². Malgré les avertissements explicites des risques encourus pour diffusion de propos à caractère raciste ou discriminatoire, il apparaît sur divers forums « Coup de gueule » hébergés par Skyrock à partir de fin 2012. Le voici enfin sur le Forum des familles de l'association « Amicalien : Pour créer des liens et des amitiés », sous le titre : « Conquête surnoise de l'Europe ? » le 6 mars 2013¹³.
5. Mention coup-de-cœur au site libertaire « Les Aza » qui publie le texte le 14 novembre 2012 en vue de faire réagir ses lecteurs, et inflige, avec une savoureuse ironie, cette (im)pertinente correction : « *(petite parenthèse, il y a*

⁵ <http://www.jeuxvideo.com/forums/1-50-87343596-1-0-1-0-omg-ce-que-cette-fille-a-ecrit-sur-fb.htm>

⁶ Abréviation de « Oh my God »

⁷ Parmi maints autres exemples, on le rencontre sur « FrançaisdeFrance's blog » le 7 janvier 2012 ; sur « Renouveau » le 4 novembre 2012 ; sur « Debout Français », avec le titre « Encore un mail incorrect ! » le 21 décembre 2012 ; sur le forum d'un site « Saucisson-Pinard » le 29 décembre 2012, etc.

⁸ <http://www.tiresias.info/2012/08/du-printemps-arabe-a-lete-des-cites/>

⁹ <http://royvon90.wordpress.com/>

¹⁰ Blog de Levy Simon, 15 novembre 2012 ; Blog « Nos avis ont eux aussi une valeur » 3 décembre 2012

¹¹ <http://www.nation.be/web/sanctionnee-car-elle-a-critique-sharia-4-belgium/>

¹² <http://www.juif.org/video/5021,pourquoi-les-islamistes-haissent-les-juifs.php?pg=10>

¹³ <http://www.amicalien.com/membres/LeForum/f2727-t10607981-s1-conquete-surnoise-de-l-europe-Q.htm>

un « s » à la fin de « faite ». Quand on se réclame de tradition et de culture française, et non de cannabi, on accorde ses verbes!) »¹⁴

N'oublie pas que les propos injurieux, racistes, etc. sont interdits par les conditions générales d'utilisation de Skyrock et que tu peux être identifié par ton adresse internet (91.178.70.107) si quelqu'un porte plainte.

Mention apparaissant sur le site de Skyrock

6. Il est remarquable enfin que durant le mois d'avril 2013, mois à la fin duquel se situe l'affaire Luc Trullemans, l'article a connu un regain d'utilisation et ce, dans des médias très différents. Le 14 avril 2013, le message est posté sur le forum du site de discussion « Je Politique », mais il est mal reçu par les animateurs, qui en rejettent le contenu ou le discutent vivement... L'un d'entre eux demande au posteur qui en est l'auteur, à quoi il lui est répondu : « Je m'en fiche puisque c'est la réalité vécue et ressentie par nombre de Français... »¹⁵ Le 16 avril, le texte est cité par un site nommé « La Libre gazette », animé par Philippe Chauveau-Beaubaton¹⁶. Enfin, en voici l'occurrence la plus troublante, vu la proximité temporelle avec l'affaire Luc Trullemans : sur le blog d'un certain « Pierredelune 0909 », hébergé à nouveau par Skyrock.com, posté le jeudi 18 avril 2013¹⁷ ! Le lien avec les événements de Boston est logique, au vu du choc provoqué par les actes terroristes ; ce qui l'est moins, c'est l'évocation de la situation belge, et même bruxelloise, concernant la liste ISLAM.

[En soutien avec mon amie Lunisoleil et son ami Olivier, je fais suivre cet article !](#)

Suite à l'attentat contre des innocents lors du marathon de Boston auquel je participait il fallait que je dénonce ce qu'il se passe en Belgique et en France

En Belgique l'état a accepté une liste ISLAM aux dernière élections communales, ce parti a obtenu plusieurs sièges à Bruxelles alors que l'on sait lors de l'interview se son président que ce parti prône ni plus ni moins que de faire de la Belgique un état islamique

¹⁴ <http://lesazas.org/2012/11/14/attention-vomi-commun-sur-face-de-bouc/>

¹⁵ http://www.jepolitique.com/forum/coup-de-gueule/La_democratie_en_danger_a_cause_d_eux_/15348/1.html

¹⁶ <http://philippeldl.wordpress.com/2013/04/16/la-colere-monte-en-france/>. Philippe Chauveau-Beaubaton « se définit comme un gentil rebelle qui n'appartient qu'à lui-même » comme il se définit dans sa notice du site culturel « Le Mague », auquel il collabore depuis 2003. Voir : <http://www.lemague.net/dyn/spip.php?auteur215>

¹⁷ <http://pierredelune0909.skyrock.com/3156514294-En-soutien-avec-mon-amie-Lunisoleil-et-son-ami-Olivier-je-fais-suivre.html>

L'image est prise après l'attentat les autres images sont trop dures à regarder

Une vraie colère partagée par beaucoup de Français et de Belges qui veulent vivre dans leur pays selon nos coutumes et traditions. Les guerres de religion sont terminées chez nous, ce n'est pas pour en recommencer une autre.

> > La religion fait partie de la sphère privée point barre !

La certitude est désormais acquise que le texte n'a en rien été rédigé par Luc Trullemans. Cette laborieuse sitographie était-elle indispensable à le faire comprendre ? En quelque sorte, oui, dans la mesure où l'intéressé lui-même laisse planer l'équivoque sur la question. Dans le communiqué qu'il publie en effet quelques jours après les faits qui lui sont reprochés, le 27 avril¹⁸, il déclarait :

« Je tiens à m'excuser personnellement auprès de la communauté musulmane des propos que j'ai tenus à son égard. Je tiens à préciser que, suite à une agression sur la voie publique et sous le coup de l'émotion en étant dans un état de grande fatigue, j'ai écrit ce texte sous l'emprise de la colère. Je précise que je ne suis pas du tout raciste et que cet après-midi et ce soir je n'en voulais tout simplement qu'à ceux qui m'ont agressé sans raison. »

Un double (sic) pourrait figurer après « j'ai écrit », non seulement pour son orthographe mais aussi pour la nature de l'assertion elle-même. Qu'est-il en train de se passer sous nos yeux ? Par quel exercice d'auto-persuasion éclair ou quel miracle digne de la transsubstantiation, un homme accepterait-il d'encourir le risque de perdre ses emplois de prestige (à RTL-TVI et à l'IRM) en reconnaissant être le signataire d'un texte... qu'il n'a pas rédigé ??? On en deviendrait Nabila pour moins que cela, à crier « Allô quoi ? » aux quatre coins du pays¹⁹.

Mettons que tout cela soit un concours de circonstances malheureuses et de bourdes alignées les unes après les autres. Il reste que celui qu'il faudra alors juger n'a rien d'un idéologue en puissance, et que l'immense baudruche que l'on a gonflée, toute star du petit écran qu'elle soit, va rapidement révéler la viduité et de sa « pensée » et de ses moyens à la transmettre. Car l'homme qui se retrouvera sur le banc des accusés, enjeu des querelles éthiques majeures, icône des masses

¹⁸ <http://www.lesoir.be/233246/article/culture/medias-tele/2013-04-26/rtl-suspend-luc-trullemans-l-antenne>

¹⁹ De surcroît, Luc Trullemans, à son propre insu, renouvelle de fond en comble la notion d'« auteur » en Occident, en créant un authentique concept, digne de l'imaginaire bourgeois. Pendant des siècles avant LT, l'écrivain produisait son texte ; après LT, on voit le texte allant à la rencontre de son auteur, dans ce cas précis du polémiste, qui se l'approprie et l'incarne. On n'ose fantasmer le destin d'autres grandes œuvres anonymes, si anciennes soient-elles, si leur paternité venait enfin à être revendiquée selon ce nouveau principe, bouleversant l'ordre même de la causalité. Personnellement, je me sentirais fier de pouvoir soutenir *mordicus* que j'ai écrit la Genèse.

silencieuses en voie de colonisation, punching-ball des grandes consciences, devra en somme répondre des chefs d'accusation suivants :

1. avoir laissé traîner pendant 15 minutes sur son mur FB des photomontages ramassés notamment sur celui, fort peu reluisant, des « blagues pas drôle (sic) des Ch'tis »²⁰ ou de particuliers au niveau intellectuel guère plus élevé que le sien ;
2. avoir tenu des propos qu'il n'a pas écrits mais dont il devient le signataire par procuration, par délégation et, cerise sur le gâteau, par choix assumé.

Voit-on le ridicule du premier chef ? L'on répondra en arguant que Luc Trullemans est une personnalité à la notoriété indéniable, travaillant (en partie) dans la fonction publique, et qu'il a dès lors moins le droit qu'un autre à user de tels moyens, aussi abjects que grotesques, pour se venger d'un doigt d'honneur ou d'une queue-de-poisson qu'on lui aurait faits sur l'autoroute. Cela implique donc à l'inverse que n'importe quel sombre crétin, parfaitement inconnu, travaillant de surcroît dans le secteur privé, est lui bien libre de colporter les propos les plus idiots sur son FB et de les encadrer de caricatures infâmes, puisque cela n'intéressera personne et que cela demeurera logiquement impuni. Cette indifférence pourrait être requalifiée en discrimination sociale : en effet, quel mépris – envers qui n'est pas visible, connu, reconnu, expert, qualifié, haut placé, bien rémunéré,... – transpire du traitement de défaveur dont pourrait « maléficier » Luc Trullemans de la part de notre Justice. De quoi servir en tout cas sa valorisante image de bouc émissaire, qui endosse le crime de tous les anonymes dont il devient le porte-voix.

Voit-on surtout la dangereuse aberration que représente le second chef ? Qu'un individu doive être condamné pour les infamies qu'il profère effectivement – insulte, menace, caricature immonde, pamphlet attentatoire –, cela ne fait aucun doute. Mais si l'on juge Luc Trullemans coupable d'avoir non pas *produit* mais *relayé* comme il l'a fait un texte haineux préexistant, n'est-on pas en train de glisser vers le fameux délit d'opinion, que les démocrates se défendent bien de vouloir jamais réprimer (« Sinon, cela signifierait que l'on est en dictature, n'est-ce pas ? ») ? En d'autres termes, existe-t-il en droit des cas où le fait de *partager* des images ou des clichés de textes est répréhensible ? Et sinon, Luc Trullemans va-t-il devenir cette jurisprudence ?

Luc Trullemans est-il, en dernier lieu, voué à être érigé prochainement en symbole de la liberté d'expression menacée, parce qu'en l'espace de son sombre « quart d'heure de gloire », il aura vu rouge, cliqué, copié-collé, publié, fait partager puis enfin courageusement effacé, des propos débiles, mêlant sociologie de comptoir et injonctions de buvette ? Mais peut-être est-ce en effet dans ce pays l'idée que le plus grand nombre se fait désormais du droit élémentaire à s'exprimer ? Et peut-être est-

²⁰ Fait que l'on apprend simplement en lisant les mentions surplombant les saisies d'écran reproduites par *La Libre* : <http://www.lalibre.be/culture/mediastele/article/812389/le-message-qui-aurait-ecarte-luc-trullemans-de-l-antenne-de-rtl.html>

ce là que les électeurs de partis démocratiques bien *clean* placent leur susceptibilité quand, soi-disant, on attente à leur liberté fondamentale. En ce cas, quelle bassesse. Quelle misère cérébrale et morale. Quel rien. Et quelle Belgique ! La Belgique qui réagit sous pseudo, planquée derrière la photo de son rottweiler ou de son bout-de-chou adoré, dans les forums de *La Libre*, du *Soir* ou de tous les autres quotidiens régionaux ; dans ces fosses communes virtuelles de la syntaxe, de l'orthographe, de l'intelligence et de l'esprit *réellement* critique, ces déversoirs à sottises dont il s'agit de contourner habilement la censure et de déjouer les systèmes de reconnaissances orthographiques en truffant les mots sensibles de points (« mer.de », « c.on » « mu.sul.man »). Elle est là, désormais, la voix de l'opinion combinarde et couarde, et c'est d'ailleurs dans ce même marécage verbal que Luc Trullemans est allé puiser son anathème à deux millibars. Brrrrr ! Quelle dépression atmosphérique ! Quel anticyclone !

Le fond (pas frais) de cette affaire n'est pas notre rapport inquiet aux Arabes et aux musulmans²¹, ni l'islamophobie ambiante, ni le réflexe raciste con (passez-moi la redondance), ni même la question de la sacro-sainte liberté d'expression devant qui *toutes* les gauches se prosternent, parce qu'elles pensent en avoir forgé l'idole, et que *toutes* les droites revendiquent, parce qu'elles voudraient s'en faire les vestales rabiques.

Le fond de cette affaire, il est dans notre lamentable condition d'emmurés informatiques. Les nouvelles technologies, du fait de l'ingérable espace d'expression qu'elles ont ménagé, ont potentiellement transformé chacun de nous en un média. Or, le média ne *crée* pas l'information ; c'est, au mieux, le journaliste professionnel qui s'en charge. Le média *transmet* l'information. Luc Trullemans s'est érigé en vecteur du jugement de facilité et du degré zéro de la *doxa*. Il en subit les conséquences, ou il s'en délecte, avec tous les nouveaux amis qu'il s'est attiré, qui l'ont *liké* et qui constituent avec lui la nouvelle équipe – à dimension de réseau informel et bénévoles – de *La Libre Parole XXI*, relookée anti-islam.

Le dossier Luc Trullemans, cependant, est aussi désespérément vide que la partie supérieure du tube de Torricelli. Ce petit monsieur, téléguidé on n'ose savoir d'où, qui annonce des indignations nationales à faire défiler entre le Palais de Justice et la Colonne du Congrès, pour ensuite vite revenir, le thermomètre entre les jambes, dans le giron de son employeur, tout tremblant de perdre ses beaux projets pour la stratosphère européenne²² ; ce petit monsieur qui n'a été victime de rien d'autre que de l'impolitesse ordinaire inhérente à son congénère l'*homo ducens* dès qu'il s'assied à son volant ; ce petit monsieur qui n'a en somme rien d'autre à nous apprendre sur l'existence, que le temps qu'il fera pendant quatre jours, pas au-delà, qu'il retourne

²¹ Qu'il faut apparemment nourrir de sa ration de psychoses tous les quinze jours, tel un tamagoshi idéologique, de peur qu'il se dessèche. C'était ainsi, il y a peu, la rengaine quotidienne sur les trois mères et demi de jeunes garçons endoctrinés pour aller se battre en Syrie et dont, depuis, on ne sait quasi plus rien.

²²<http://www.lesoir.be/240046/article/actualite/belgique/2013-05-10/luc-trullemans-annule-sa-manifestation-et-ne-postera-plus-message-politique>

donc à ses prévisions auxquelles il doit le sang-froid du scientifique, qu'elles concernent Djerba, Molenbeek ou Helsinki ; qu'on le renvoie à ses baromètres sous abri, jusqu'à sa proche retraite, un sujet de société caniculaire sur lequel il ne relaie aucun coup de gueule, sans doute parce que la sienne sera suffisamment juteuse...

Cessons de parler dès maintenant de la fausse affaire Luc Trullemans, si l'on ne veut pas que le cumulo-nimbus de la bêtise gonfle, crève et nous inonde une bonne fois pour toutes.

Frédéric SAENEN

12 mai 2013